



**L'HONORABLE MARIE-JOSÉE BÉDARD
JUGE COORDONNATRICE DE LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC
DISTRICTS DE GATINEAU, LABELLE ET PONTIAC**

MAINTIEN DES ACTIVITÉS DE LA COUR SUPÉRIEURE

Gatineau, le 16 décembre 2020

Aux membres du Barreau de l'Outaouais et du Barreau de Lanaudière

Maîtres,

Je vous informe que l'annonce des autorités gouvernementales concernant les mesures sanitaires additionnelles qui sont mises en place du 17 décembre 2020 au 11 janvier 2021 n'affecte pas les activités judiciaires de la Cour supérieure dans les districts de Gatineau, Pontiac et Labelle.

La Cour tiendra ses séances de Cour de pratique civile et familiale fixées au palais de justice de Gatineau des 5 et 6 janvier 2021. Les auditions fixées en pratique contestée les 7 et 8 janvier 2021 sont également maintenues.

Il en est de même pour les auditions fixées au terme dans la semaine du 11 janvier 2021 dans l'un des quatre palais de justice des districts de Gatineau, Labelle et Pontiac.

Par ailleurs, les si vous souhaitez reporter, sur consentement, des dossiers fixés aux séances de Cour de pratique des 5 et 6 janvier 2021, je vous invite à nous en informer au plus tard le 29 décembre 2020 à l'adresse suivante :

rolecourdepratique.gatineau@justice.gouv.qc.ca

Toute demande de remise des dossiers fixés au terme dans la semaine du 11 janvier 2021 doit être acheminée à la juge Carole Therrien qui est la gestionnaire désignée pour ce terme.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter un heureux temps des fêtes malgré les circonstances et vous remercier pour votre inestimable collaboration en ces temps difficiles et inédits.


Marie-Josée Bédard